



# la CGT trésor Corse du Sud

## Commentaires de la CGT sur la question des ponts naturels (audience du 14/01/08)

Concernant la question des ponts naturels, nous tenons à préciser qu'une consultation préalable des agents existe dans d'autres départements, par exemple en Haute-Corse.

Pour les ponts naturels 2008 qui ont déjà été actés en CTPL, la CGT ne siégeait pas localement et n'a donc pas pu se prononcer, pour ceux de 2009 nous exigerons de la direction qu'une consultation préalable soit effectuée afin que chaque agent puisse se prononcer, de même qu'il s'est prononcé pour l'application des horaires variables.